

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



L'an deux mil vingt-deux et le deux juillet à dix-sept heures,
Le conseil municipal de la commune de DOORBIES, régulièrement convoqué
s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, au nombre prescrit par la loi,
sous la présidence de Mme LEBEAU Irène, maire.
Date de convocation du Conseil Municipal le 27 juin 2022

Nombre de Conseillers :
En exercice 11
Présents 9
Procurations 2
Votants 11

Étaient présents : Mmes LEBEAU Irène, SANCH Chantal, JOSSINET Gaëlle,
THERIC Corinne, Mrs ALBE Jean-Luc, ESCANDE Renaud, BALSAN Laurent,
RAGUES Christian, THION Jean-Claude (à partir du point 3).

Absents : PONCELET Jean-Marie, SAUVAIRE Marc, THION Jean-Claude
(pour les points 1 et 2).

Procurations : SAUVAIRE Marc à Irène LEBEAU, PONCELET Jean-Marie à
Christian RAGUES

Vote :

Pour : 11

Abstention :

Contre :

REGISSEUR PRINCIPAL DE LA MAISON MULTI-SERVICES

Mme le maire expose :

Le conseil municipal a validé la création d'une régie d'avance et de recette pour l'activité de la Maison Multi-Services par délibération en date du 10 avril 2021, modifiée par délibération du 26 mars 2022.

La personne qui avait été nommée en charge de cette régie, Mme Judy ALIDOR, a démissionné de son poste au 30 juin 2022.

Afin d'éviter les changements trop fréquents de responsable de cette régie, Mme le maire propose de nommer Mme Corinne THERIC, conseillère municipale, pour les fonctions de régisseuse.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal valide cette proposition et charge Mme le maire de signer tout document s'y rapportant.

Fait et délibéré en Mairie, le 2 juillet 2022

Mme le Maire
Irène LEBEAU

